



Licenciement économique pour demain!

Par **nico**, le **13/11/2008** à **19:51**

j'ai appris mon licenciement économique, quels sont mes droit. J'ai moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise. Mon employeur ne m'a pas parler de préavis mais de crp. Il m'a remis hier une lettre de convocation à un entretien préalable au licenciement en main propre pour demain, le rdv. Sais pas quoi faire je sens bien qu'il n'est pas net et je suppose qu'il y a des procédures à respecter...etc.. Quelqu'un peut il me donner des conseils?

Par **Visiteur**, le **14/11/2008** à **09:35**

Quelqu'un peut il me donner des conseils?rnrnpeut être .. mais comme nous sommes tous bénévoles pour répondre.. un bonjour et un merci ça fait plaisir.....